

Charleville-Mézières, le 23 avril 2015

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
DIRECTION DES FINANCES

Pôle Qualité Comptable

AFFAIRE SUIVIE PAR : F. OUDIN / M.L. COPPA

URGENT
Le délai global de paiement court

**DEMANDE DE PAIEMENT SUR MARCHÉ N° 2009-342
BORDEREAU DE TRANSMISSION**

DESTINATAIRE

DDP

Vous avez transmis une demande de paiement concernant le marché précité.

Je vous renvoie ce dossier en vous demandant de bien vouloir faire parvenir **le plus rapidement possible** au Pôle Qualité Comptable, un dossier conforme aux textes en vigueur et aux termes du marché, au niveau du ou des points suivants :

- Pièces justificatives relatives au marché
- Attestation du service fait (le service fait correspond à la date de livraison ou d'exécution des prestations)
- Bon de commande
- Factures fournisseurs
- Demandes de paiements de la société J.P. THOMAS de 102 837.73 € TTC – note d'honoraires n°1507/10 du 24 mars 2015 :
 - Il n'est pas possible de payer la note d'honoraires car, conformément au C.C.A.P. dans l'article relatif à l'échéancier des paiements par élément de mission, et ce, **pour tous les cotraitants** :
 - 90%** - la mission D.E.T. ne peut pas être payée à 100%, il manque encore certains DGD d'entreprises.
 - la mission A.O.R. peut être payée à hauteur de **65%**, les réserves n'étant pas toutes levées
 - la mission S.S.I. peut être payée à hauteur de **90%**, les 10 % restants seront réglés à la fin du délai de parfait achèvement.
 - application des pénalités de retard
 - production du catalogue/tarif de prix public/barème du fournisseur pour les prix hors bordereau des prix unitaires/forfaitaires
 - incohérence entre la facture et la commande

Imputation

Pour le Président du Conseil Départemental
L'Attaché Territoriale



Joëlle LABARRE

La note d'honoraire rectifiée
à la demande de M. LEROY.
copy

Mardi 2009-342

reg 2010-053875-0001 (65% CG)
reg 2010-053875-0002 (35% SIVU)

CONSEIL GÉNÉRAL
Direction du Patrimoine
Le 31 MARS 2015
ARRIVÉE

REÇU
29 AVR. 2015
DIRECTION des Services

29 AVR. 2015
DIRECTION des FINANCES
Service du Budget

à : CONSEIL GENERAL DES ARDENNES
Direction Générale des Services Départementaux
Direction du Patrimoine
Hôtel du Département - CS 20001
08011 Charleville-Mézières cedex
REÇU LE
07 AVR. 2015
DIRECTION des FINANCES
Service du Budget

Nom de l'opération : construction d'un site scolaire sur la Commune d'Attigny (08)
Maître d'ouvrage : CONSEIL GENERAL DES ARDENNES
Nos réf. : 1005/JP.FD/15.0071

Madame,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre note d'honoraires en 3 exemplaires, pour règlement.
Bien cordialement.

REIMS, le 24 mars 2015

Le Service Comptabilité,

Table with columns for PHASES, montant par phase, %, TOTAL, and various architectes (Jean-Philippe THOMAS, Anselme PASCUAL, TERAO, EGIS Ingénierie, TERRITOIRES, MCI Thermiques, ECHOLOGOS) with sub-columns for montant ht, %, and avancement ht.

Summary table with columns: TOTAL missions H.T., assurances, Révisions de prix, Acomptes perçus, SOMME HT, and columns for each architecte.

Handwritten breakdown of payments: CG -> 6201,78; SIVU -> 3339,42; and a detailed 'MONTANT A PAYER' table with rows for Montant dû HT, TVA 19.6%, TVA 20%, Montant dû TTC, Sommes perçues TTC, and A payer TTC.

Date limite de paiement : selon CMP
Règlement par chèque à l'ordre de JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES
ou par virement bancaire (voir références ci-dessous)

Table with banking information: Compte ouvert à l'organisme bancaire : CIC; à : REIMS Forum; au nom de : JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES; n° compte : 000 2041 1001; code banque : 30087; code guichet : 33700; clé : 96

SOMME A PAYER PAR CO-TRAITANTS TTC

Table listing payments to co-contractors: JEAN-PHILIPPE THOMAS ARCHITECTES Mandataire (11445,44), Anselme PASCUAL (1769,76), TERAO (1069,14), EGIS Ingénierie (33754,86), TERRITOIRES (2400,00), MCI Thermiques (1219,88), ECHOLOGOS (714,06), Michel FORGUE (0,00)

SOMME A PAYER PAR Sous-traitant TTC

Atteste service fait
le 20/04/2015

Le Chef du service
et Développement
Christian LEROY

Jean-Philippe Thomas Architectes
219 bd Charles Arnould
51000 REIMS
T +33 (0)3 26 404 405